



Formulaire de demande de diffusion d'un article sur le magazine municipal trimestriel

Coordonnées du demandeur

Organisme demandeur :

Nom et prénom du représentant :

Qualité :

Téléphone :

Adresse mail :

Date de la demande :

Mois de diffusion souhaité :

Article à diffuser

Chaque association peut publier, à chaque parution si elle le souhaite, un article d'une demi-page dans le magazine trimestriel (format A4).

Ce volume peut être augmenté pour des événements exceptionnels ou un bilan d'activité annuel. Dans ce cas, il convient de se rapprocher le plus en amont possible des services de la mairie (Sandrine Apert).

Pour illustrer l'article peut être joint : un visuel (affiche, photo ou illustration en format « .png » ou « .jpeg »).

Les demandes devront être transmises en mairie le 05 du mois précédant la publication.

Si nécessaire, le service communication se réserve le droit de reformuler ou de refuser l'article proposé.

Dans l'encadré ci-dessus, vous pouvez saisir maximum 2 260 caractères (espaces compris).

En complétant ce formulaire, vous reconnaissez avoir lu le règlement destiné aux associations intitulé « Publication dans le magazine trimestriel : règlement pour les associations ».

Signature du demandeur :

Réservé au service

Date de réception :

Date de transmission :

Mois de diffusion :